



République de Côte d'Ivoire
Union- Discipline- Travail

Cabinet du Premier Ministre
Ministre de l'Economie
et des Finances

DISCOURS
DE S.E.M DANIEL KABLAN DUNCAN,
PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES,
A LA CLOTURE DU SEMINAIRE
GOUVERNEMENTAL

Abidjan, le mercredi 13 mars 2013

- ***Excellence Monsieur le Président de la République ;***
- ***Messieurs les Ministres d'Etat ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Ministres ;***
- ***Chers participants au séminaire sur le PTG ;***

Il me tient particulièrement à cœur, ***Excellence Monsieur le Président de la République***, de vous renouveler la sincère reconnaissance du Gouvernement, pour avoir bien voulu, une fois encore, rehausser de votre auguste présence la cérémonie de clôture du premier séminaire gouvernemental de l'année 2013.

Nos travaux, qui ont démarré hier dans cette Salle des Pas Perdus, s'achèvent aujourd'hui.

Ils ont été l'occasion pour Messieurs les Ministres d'Etat, Mesdames et Messieurs les Ministres, conformément à l'Agenda arrêté, de présenter succinctement :

- Les grandes lignes de leur bilan pour l'exercice 2012, et
- les principales actions, programmes et projets prioritairement envisagés pour l'année en cours, lesquels traduisent les grandes ambitions de Monsieur le Président de la République pour notre pays, en matière de développement.

Nous avons pu également avoir des échanges constructifs sur les conditions ou difficultés de mise en œuvre de certains projets, les moyens d'améliorer nos performances dans divers domaines, la nécessité d'une approche plus inclusive des actions à caractère transversal, ainsi que, d'une manière générale, les voies et moyens de renforcer l'efficacité de l'action gouvernementale.

▪ ***Excellence Monsieur le Président de la République,***

Le Séminaire a enregistré la participation effective, assidue et active de l'ensemble des membres du Gouvernement **en dehors de deux ministres en mission hors du pays.**

L'un de nos plus grands défis était la gestion temps. Et sur ce point, je dois dire que, dans l'ensemble, les participants au séminaire se sont astreints au respect du temps d'intervention de quinze minutes qui leur a été imparti, pour présenter le bilan de l'année écoulée et les prévisions d'actions pour l'année en cours.

Je voudrais donc avec votre permission, ***Excellence, Monsieur le Président de la République,*** féliciter Messieurs les Ministres d'Etat et Mesdames et Messieurs les Ministres, pour la bonne tenue de ce séminaire et pour les résultats obtenus.

En effet, l'objectif que nous nous étions assignés était, après avoir passé en revue les actions réalisées l'année passée, de nous doter d'un programme cohérent, qui inspire confiance chez nos compatriotes et qui soit un outil d'orientation, susceptible de nous permettre de poursuivre nos efforts en vue de traduire en projets, infrastructures et actions, la vision et les priorités du Chef de l'Etat pour la Côte d'Ivoire et ses habitants.

Le communiqué final présentera, tout à l'heure, les perspectives 2013 dans leurs grandes lignes.

- ***Messieurs les Ministres d'Etat ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Ministres ;***

A présent que nous avons ensemble conçu et adopté notre programme de travail pour l'année 2013, on peut dire que le plus dur commence. Car, il nous revient de veiller à la réalisation effective des activités que nous avons retenues comme étant prioritaires.

C'est pourquoi nous devons, ensemble, nous accorder sur les mécanismes susceptibles de nous permettre d'assurer le suivi de la mise en œuvre des activités inscrites au PTG 2013.

A cet effet, nous comptons renforcer le dispositif de suivi déjà en place, le but étant de permettre à Monsieur le Président de la République d'avoir un retour régulier des activités menées par les Ministres dans le cadre de ce PTG.

Pour cela, les diligences ci-après devront être mises en œuvre :

- 1) **D'abord**, dès après l'adoption du PTG 2013 et à partir des actions identifiées comme prioritaires dans la matrice, mon Cabinet devra, en rapport avec le Secrétariat Général du Gouvernement et les Ministères, faire ressortir la liste des communications et projets de textes devant être soumis pour délibération du Conseil des Ministres. Ce document devra être disponible **dans les 15 jours suivant la tenue du présent séminaire** et, en tout état de cause,

pour la fin du mois de mars au plus tard.

Je souhaite que Mesdames et Messieurs les Ministres puissent donc, dès maintenant, prendre toutes dispositions pour faire le point de ces textes et communications.

2) **Ensuite**, ce document de synthèse consolidé servira de base à la programmation glissante de l'ordre du jour des Conseils. Mais il reste évident que cette programmation glissante ne pourra être effective que pour autant que les Ministères élaborent effectivement les projets de textes et de communications à l'appui de l'ordre du jour. J'invite donc les membres du Gouvernement à bien vouloir instruire leurs collaborateurs pour que ce travail soit fait dès à présent.

3) **En outre**, sur la base de la matrice de suivi de la mise en œuvre de notre programme de travail annuel, les Ministres devront, **tous les mois**, faire ressortir l'état d'exécution des différentes activités inscrites au PTG,

avec leurs indicateurs de réalisation et, éventuellement, les difficultés auxquelles est confrontée leur mise en œuvre. Ce document de suivi devra être transmis à la Primature **le 10 de chaque mois au plus tard**. A titre d'exemple, le premier point de l'état de mise en œuvre du PTG devra m'être transmis le **10 avril 2013 au plus tard**, afin de me permettre d'en faire un compte rendu régulier à Monsieur le Président de la République.

- 4) **Par ailleurs**, ces points mensuels seront consolidés en une revue trimestrielle, laquelle fera l'objet d'une Communication en Conseil des Ministres. Autrement dit, une Communication en Conseil des Ministres sur le PTG sera présentée aux mois de juin, septembre et décembre 2013.

- *Messieurs les Ministres d'Etat ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres ;*

J'ai conscience du rythme accéléré de travail et de la pression des urgences, qui peuvent se révéler parfois contraignants pour tous. **Croyez bien que je ne suis pas sourd aux échos qui me parviennent**, notamment en ce qui concerne la cadence des réunions et des délais impartis pour le traitement de certains dossiers.

S'agissant des réunions, je dois souligner leur importance, à la fois (i) dans l'impulsion et l'accélération du traitement des dossiers et (ii) pour la synergie qu'elles induisent, surtout lorsqu'il s'agit de questions à caractère transversal.

Je voudrais donc dire qu'en l'occurrence, la «réunionite» (si «réunionite» il y avait) devrait être perçue, non comme un mal, mais plutôt comme une potion tonifiante qui a l'avantage :

- d'assurer la gestion concertée des dossiers,
- de permettre les arbitrages nécessaires,
- de créer des automatismes devant induire une dynamique dans l'action,
- de donner un coup d'accélérateur à la réalisation des diligences attendues et, finalement,
- de dynamiser l'action gouvernementale.

De plus, le rythme de travail actuel est rendu nécessaire par le fait que nous sommes presque à mi-parcours du mandat présidentiel, et que **nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas aller vite** ; surtout lorsqu'il s'agit de travailler à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être des populations qui attendent beaucoup de nous et qui deviennent de plus en plus impatientes quant aux retombées concrètes des actions gouvernementales sur leur quotidien, qu'il s'agisse par exemple du problème de la cherté de

la vie, du problème d'approvisionnement en eau, électricité et gaz.

S'agissant spécifiquement des problèmes d'approvisionnement en eau potable dans la ville d'Abidjan ainsi que des coupures intempestives d'électricité, qui constituent des préoccupations pressantes exprimées par Son Excellence Monsieur le Président de la République, des orientations ont été données par mes soins à Messieurs les Ministres en charge des Infrastructures économiques et des Mines, du Pétrole et de l'Energie, à l'effet de préparer des communications qui seront présentées aux séances du Conseil de Gouvernement du 21 mars et du Conseil des Ministres du 22 mars 2013, après les importants débats qui ont eu lieu sur ces dossiers au cours du présent séminaire.

- *Distingués membres du Gouvernement,*
- *Chers collaborateurs,*

La tâche est ardue, mais, il nous faut avancer et faire chaque jour un peu plus.

Nous avons une très bonne raison de nous surpasser dans l'effort et de **nous imposer des sacrifices** afin de réaliser notre programme. **Cette raison-là, c'est l'amour pour la Côte d'Ivoire et le peuple de ce pays.** Nous n'avons pas le droit de décevoir nos compatriotes.

Au contraire, **nous avons l'impérieux devoir de nous surpasser** pour atteindre des résultats positifs, qui impactent sur leur quotidien. Chacun doit, à la position où il a été placé, trouver les ressources physiques, intellectuelles et mentales pour être, pour les Ivoiriennes et les Ivoiriens, **un levier de progrès et d'espérance.**

C'est pourquoi, je nous engage tous à prendre maintenant le cap pour la concrétisation des activités qui figurent dans la matrice d'actions gouvernementales que nous venons d'adopter, sous la haute autorité de Monsieur le Président de la République.

C'est sur ces mots que vous me permettrez, ***Excellence Monsieur le Président de la République***, de clore mon propos, en vous remerciant de votre aimable attention

J'invite, à présent, Monsieur le Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, à donner lecture du Communiqué final du séminaire gouvernemental sur le PTG. /-